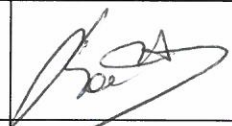
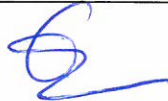
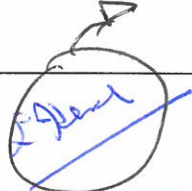
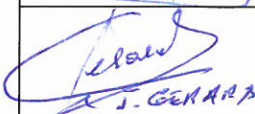


ACP 915 COTEAUX ILOT C (0915)

ESPLANADE DE LA LEGIA 2 A 7 4430 ANS

Assemblée du 26/05/2015

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01
0003	ALEXANDRE Luc (Monsieur)	Cave Parki Cave Parki Appar	C14 P05 C43 P19 C+4/0	00 00 00 00 00	1 22 22 22 288 355
	Total ->				
0036	BAUGNIET BAILLY (Mr & ou Mme)	Cave Parki Appar	C26 P28 C+2/0	00 00 00	1 22 222
	Total ->				245
0032	BIRON (Monsieur)	Cave Studi	C23 C0 ST	00 00	1 108
	Total ->				109
0029	BOCKOURT (Mr & ou Mme)	Cave Parki Parki Appar	C35 P09 P18 C+3/0	00 00 00 00	1 22 22 161 206
	Total ->				
0004	BONNECHERE - FARCY (Mr et Mme)	Cave Appar	C15 C+2/0	00 00	1 228
	Total ->				229
0022	CASTRONOVO - LEQUEUX (Mr et Mm)	Cave Duple	C03 C-1/0	00 00	1 237
	Total ->				238
0005	CASTRONOVO Carmela (Madame)	Cave Appar	C05 C+3/0	00 00	1 161
	Total ->				162
0025	COSENTINO Carmela (Madame)	Cave Appar	C07 C/0/0	00 00	1 311
	Total ->				312
0006	CREMERS (Mme)	Parki	P10	00	22
	Total ->				22
0037	DECOCQ M.P. (Madame)	Cave Appar	C31 C+3/0	00 00	1 166
	Total ->				167
0008	DEMAIN (Madame)	Parki	P07	00	22
	Total ->				22
0009	DETROZ-LOX (Mr et Mme)	Cave Parki Parki Parki Appar	C18 P27 P26 C+3/0	00 00 00 00	1 22 22 287 332
	Total ->				
0034	DUCHATEAU (Monsieur)	Cave	C27	00	1

Représentant	Signature
	
	
	
	
	
	
	
	
	

Colonnes : 01 QUOTITES GENERALES,

ACP 915 COTEAUX ILOT C (0915)

ESPLANADE DE LA LEGIA 2 A 7 4430 ANS

Assemblée du 26/05/2015

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01		Représentant	Signature
		Studi	C0 ST	00	96			
	Total ->				97			
0053	ENGHER-BOCCARDO MAUD & YVES (M	Cave Appar	C24 C+1/0	00 00	1 222			
	Total ->				223			
0010	FELICE Maria-Rosa (Mademoisell	Cave Parki Appar	C08 P06 C+1/0	00 00 00	1 22 222		Felice	
	Total ->				245			
0023	FERRAZO - BOZZA (Mr & ou Mme)	Cave Appar	C01 C+2/0	00 00	1 222			
	Total ->				223			
0041	GAUDOUX (Mr & ou Mme)	Appar Cave	C+3/0 C37	00 00	284 1		Gaudoux	
	Total ->				285			
0011	GERARD (Monsieur)	Parki	P01	00	22			Gerard
	Total ->				22			
0049	HENRI C/O SA JOSE MARCHAND (M.	Cave Cave Cave Duple Duple Duple	C09 C34 C36 C-1/0 C01/0 C01/0	00 00 00 00 00 00	1 1 1 215 238 238			
	Total ->				694			
0050	HOOLANS LUDOVIC (M.)	Parki Appar Cave	P22 C+4/0 C40	00 00 00	22 289 1			
	Total ->				312			
0051	IMMORIPRO (Societe)	Parki Parki Appar Cave	P24 P29 C+4/0 C39	00 00 00 00	22 22 284 1			
	Total ->				329			
0012	JEUSETTE - MARCHAL (Mr et Mme)	Cave Appar	C04 C+3/0	00 00	1 166			
	Total ->				167			
0013	KEMPENER (Monsieur)	Cave Parki Appar	C12 P04 C/0/0	00 00 00	1 22 309			
	Total ->				332			
0055	KOŁODZIEJCZYK Krystyna (Mme)	Cave Appar	C21 C+4/0	00 00	2 161			
	Total ->				163			
0014	LA (Monsieur)	Parki	P03	00	22			

Colonnes : 01 QUOTITES GENERALES.

ACP 915 COTEAUX ILOT C (0915)

ESPLANADE DE LA LEGIA 2 A 7 4430 ANS

Assemblée du 26/05/2015

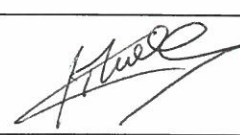
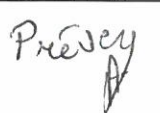
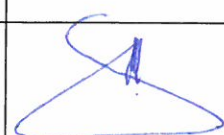
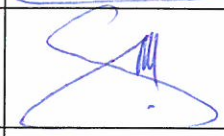
No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
	Total ->				22		
0026	LAHAYE Carine (Madame)	Cave Parki Duple	C02 P20 C-1/0	00 00 00	1 22 239		
	Total ->				262		
0044	LAMBION - LOISEAU (Mr & ou Mme)	Cave Parki Appar	C22 P08 C+2/0	00 00 00	1 22 228		
	Total ->				251		
0046	LEMELIJN (M.)	Cave Duple	C16 C-1/0	00 00	1 204		
	Total ->				205		
0016	MALODZINSKI Marc (Monsieur)	Cave Parki Appar	C17 P12 C+2/0	00 00 00	1 22 223		
	Total ->				246		
0048	MARECHAL (Mme)	Cave Appar	C33 C+2/0	00 00	1 228		
	Total ->				229		
0031	NAPORA - DACHY (Mr & ou Mme)	Cave Studi	C28 C1 ST	00 00	1 108		
	Total ->				109		
0042	PERDICARO (Madame)	Cave Appar	C10 C+4/0	00 00	1 161		
	Total ->				162		
0043	PETERS (Mademoiselle) E	Appar Cave	C+3/0 C38	00 00	289 1		
	Total ->				290		
0018	PETIT - KESCH (Mr et Mme)	Cave Parki Appar	C20 P11 C+3/0	00 00 00	1 22 284		
	Total ->				307		
0027	PETITJEAN (Madame)	Cave Studi	C32 C1 ST	00 00	1 108		
	Total ->				109		
0045	RENTIER (Mme)	Cave Parki Appar	C13 P14 C+4/0	00 00 00	1 22 166		
	Total ->				189		
0019	RIGA Benjamin (Monsieur)	Cave Appar	C11 C+2/0	00 00	1 227		

Colonnes : 01 QUOTITES GENERALES,

ACP 915 COTEAUX ILOT C (0915)

ESPLANADE DE LA LEGIA 2 A 7 4430 ANS

Assemblée du 26/05/2015

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
	Total ->				228		
0028	SOGEVISA (SPRL)	Parki Appar Cave	P30 C+2/0 C42	00 00 00	22 222 1		
	Total ->				245		
0024	THONET S. (Monsieur)	Cave Parki Appar	C06 P16 C+1/0	00 00 00	1 22 223		
	Total ->				246		
0047	VAN TIEL PREVERS (Mr & ou Mada	Cave Appar	C25 C/0/0	00 00	1 310		
	Total ->				311		
0039	VANDENDAEL - DELNOY (Mr & ou M	Parki Appar Cave	P17 C+4/0 C41	00 00 00	22 166 2		
	Total ->				190		
0035	VU Thi Lam (Madame)	Cave Parki Appar	C30 P21 C+1/0	00 00 00	1 22 222		
	Total ->				245		
0020	WATHELET (Monsieur)	Cave Parki Appar	C19 P13 C+4/0	00 00 00	2 22 284		
	Total ->				308		
0033	WHATELET (Monsieur)	Cave Parki Appar	C29 P23 C/0/0	00 00 00	1 22 310		
	Total ->				333		
0015	WIDAR C/O M. LEONARD (Mme)	Parki	P02	00	22		
	Total ->				22		

Total Général				10000	
---------------	--	--	--	-------	--

Colonnes : 01 QUOTITES GENERALES,

Certifie sincère et véritable, la présente feuille de présence arrêtée à : copropriétaires présents
ou représentés sur 45 copropriétaires convoqués, totalisant ensemble : / 10000 parts.

Présents :

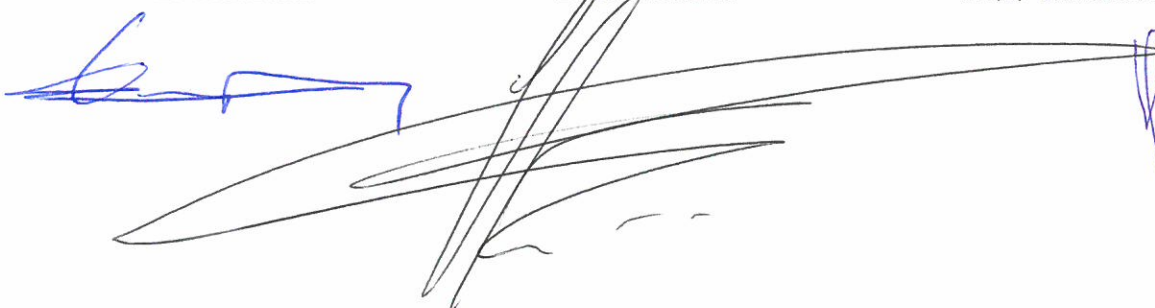
Le Président

Représentés :

Le Secrétaire

Absents :

Le(s) Scrutateur(s)





**TREVI
SERVICES**

WWW.TREVI.BE

SYNDIC D'IMMEUBLE

GESTION PRIVATIVE | IMMOBILIER NEUF | IMMOBILIER D'ENTREPRISE | VENTE & LOCATION | EXPERTISE

AUX MEMBRES DE
L'ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES
DE LA RESIDENCE COTEAUX ILOT C
Numéro d'entreprise : 0809.880.318

Liège, le 26 mai 2015

Concerne : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de 2015.

L'an deux mille quinze, le 26 mai, les propriétaires de l'association des copropriétaires de la Résidence " Domaine des Coteaux - Ilot C " se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle « Le Club » située Rue du Cimetière 5 à 4430 ANS.

Les convocations ont été adressées par le syndic suivant lettre du 12 mai 2015.

La séance est ouverte à 18 heures 45. Monsieur THYUX et Monsieur GILLET, représentant TREVI SERVICES LIEGE S.p.r.l., assurent le secrétariat de séance. La liste des présences et procurations est déposée sur le bureau et restera annexée au livre des procès-verbaux. Les 26 Copropriétaires présents et/ou valablement représentés sur 45 forment 6.259/10.000èmes de la copropriété.

Les décisions doivent être prises conformément aux dispositions légales (C.C. Art. 577-6, 7 et 8) et aux stipulations de l'acte de base.

Le syndic informe qu'aucune observation relative à l'assemblée générale de 2014 ne lui a été adressée dans le délai légal. Il informe également qu'aucune observation relative aux parties communes émanant de personnes occupant l'immeuble en vertu d'un droit personnel ou réel et ne disposant pas de droit de vote à l'assemblée ne lui a été adressée dans les délais.

Ensuite, l'assemblée passe à l'ordre du jour repris dans la convocation. Après délibérations, l'assemblée prend les décisions suivantes :

1. Nomination du président de séance (article 577-6§5)

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du ou de la président(e) de séance.

Mr KEMPENER fait acte de candidature.

VOTE 1

Résultats des votes en quotités

- Abstentions : 0
- Oui : 6.259

TREVI SERVICES LIÈGE SPRL
RUE DES ANGES 27
4 0 0 0 L I È G E
TEL + 32 4 221 32 61
FAX + 32 4 233 84 05
MAIL LIEGE@TREVI.BE

E.VANDENDAEL IPI 502.302
F.DE BUEGER IPI 504.037
TVA BTW BE 0811 077 970 RPM LIÈGE
RC PROFESSIONNELLE ET CAUTION:
AXA N° 730.141.285
FORTIS: 001-5808070-77

1

TREVI PARTNER :

ANTWERPEN • BRUXELLES • CHARLEROI • EUPEN • GENT • GENVAL • HALLE • HUY • KNOCKE • KRAAINEM • LA LOUVIÈRE • LESSINES • LIÈGE
MARCHE EN FAMELLE • MONS • NAMUR • PUURS • RONSE • RENAIX • SPA • TOURNAI • VLEZENBEEK • VILVOORDE • WATERLOO • WAVRE • GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG

- Non : 0

2. Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale

Vote sans objet

3. Approbation des comptes clôturés au 31/03/2015

2.1 Les décomptes individuels, balances des comptes généraux et relevé général des charges ont été envoyés aux copropriétaires par le syndic.

2.2 Le commissaire aux comptes, Monsieur Petit, déclare avoir eu accès à toutes les pièces demandées, constaté la concordance des pièces et des écritures et avoir effectué son contrôle par sondages.

Il atteste que les comptes présentés sont :

- conformes à la réalité

VOTE 2

Résultats des votes en quotités

- Abstentions : 0
- Oui : 6.259
- Non : 0

4. Décharges

4.1. Décharge au conseil de copropriété

VOTE 3

Résultats des votes en quotités

- Abstentions : 0
- Oui : 6.259
- Non : 0

4.2. Décharge au commissaire aux comptes

VOTE 4

Résultats des votes en quotités

- Abstentions : 0
- Oui : 6.259
- Non : 0

4.3. – Décharge au syndic

VOTE 5

Résultats des votes en quotités

- Abstentions : 0
- Oui : 6.259
- Non : 0

5. Nominations statutaires

5.1. Conseil de copropriété

Sont candidats au conseil de copropriété :

Au poste de président

Mr KEMPENER

Au poste d'assesseur(s)

Mr et Mme VAN TIEL - PREVERS

Mr et Mme PETIT - KESCH

Mr ALEXANDRE

Mr LEMELIJN

Mme BAUGNIET

En vertu de quoi, l'assemblée générale désigne, en qualité de membres du conseil de copropriété, conformément aux dispositions du règlement de copropriété et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale :

5.1.1. Vote 6 – Nomination du président
(à la majorité simple, détails du résultat en annexe)

Pour 6.259 quotités, l'assemblée générale nomme Mr KEMPENER au poste de président du conseil de copropriété.

5.1.2. Vote 7 – Nomination des assesseurs
(à la majorité simple, détails du résultat en annexe)

Pour 6.259 quotités, l'assemblée générale nomme M.Petit, M.Alexandre, Mme Baugniet, M.Lemmelijn, M.Van Tiel aux postes d'assesseurs du conseil de copropriété.

5.2. Nomination du commissaire aux comptes

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du vérificateur aux comptes parmi les copropriétaires ou la désignation d'un vérificateur professionnel.

Vote 8 – Nomination du commissaire aux comptes
(à la majorité simple, détails du résultat en annexe)

Pour 6.259 quotités, l'assemblée générale nomme Mr PETIT au poste de commissaire aux comptes.

Le contrôle des comptes sera effectué par sondage par le commissaire aux comptes, Mr PETIT, qui fera part de ses remarques au syndic au moins trente jours avant la date de la prochaine assemblée générale à laquelle il fera rapport. Le syndic émet toutes réserves pour les documents originaux qui quitteraient ses bureaux.

5.3. Reconduction du mandat du syndic

VOTE 9

Résultats des votes en quotités

- Abstentions : 0
- Oui : 6.259
- Non : 0

L'assemblée demande au syndic de revoir le montant de ses honoraires. Après discussions, le syndic propose de prévoir pour l'exercice 2015/2016 une réduction de 5% sur le montant des honoraires et des frais administratifs. Cette réduction prendra cours à partir du 1^{er} avril 2015 et une note de crédit sera établie pour les 3 premiers mois de l'exercice.

Pour 6.259 quotités, l'assemblée générale décide de reconduire le mandat du syndic pour une durée de 1 an.

6. Information sur le sinistre de la porte d'entrée du C2

Le syndic informe les copropriétaires sur ce point.

7. Travaux et entretiens à prévoir

7.1. Adaptation du siphon sur la colonne d'évacuation du C2

Au vu des nombreux bouchons de l'évacuation du C2 et du coût que cela a engendré, le syndic a obtenu une offre de la société Jeusette pour l'adaptation du siphon existant :

- Option 1 : Le siphon est enlevé et ne sera pas remplacé. La tuyauterie d'évacuation sera droite. La société nous interpelle quant à la remontée d'odeurs.
 - o Prix HTVA 369 €
- Option 2 : Le siphon est remplacé par un système en angles droits en diamètre 160 au lieu du 125 en place. Le diamètre supérieur devrait éviter les bouchons à répétition.
 - o Prix HTVA 529 €

VOTE 10

Résultats des votes en quotités

- Abstentions : 0
- Oui : 6.259
- Non : 0

Pour 6.259 quotités, l'assemblée générale choisit l'option 2 et travaillera avec la société Jeusette.

8. Budget

8.1. Dépenses courantes

Vote 11 – Budget dépenses courantes
(à la majorité simple, détails du résultat en annexe)

Pour 6.259 quotités, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel joint à la convocation de la présente réunion. Le budget détaillé par poste de dépense a été élaboré par le syndic et le conseil de copropriété pour la période du 01/04/2015 au 31/03/2016 arrêté à la somme de 34.000 €, et sera appelé suivant les modalités ci-après :

1 ^{er} trimestre :	8.500 €
2 ^{ème} trimestre :	8.500 €
3 ^{ème} trimestre :	8.500 €
4 ^{ème} trimestre :	8.500 €

8.2. Fonds de réserve

VOTE 12

Résultats des votes en quotités

- Abstentions : 0
- Oui : 6.259
- Non : 0

Pour 6.259 quotités, l'assemblée générale décide de conserver le fonds de réserve à hauteur de 5.000 € annuel.

9. Adaptation des statuts

VOTE 13

Résultats des votes en quotités

- Abstentions : 0



- Oui : 0
- Non : 6.259

Pour 6.259 quotités, l'assemblée générale décide de reporter ce point à la prochaine Assemblée Générale.

- 9.1. Modification de la répartition des charges d'entretien des tuyaux de décharge entre le C1 et le C2

VOTE 14

Résultats des votes en quotités

- Abstentions : 0
- Oui : 0
- Non : 6.259

Pour 6.259 quotités, l'assemblée générale décide de ne pas modifier les charges d'entretien des tuyaux de décharges entre le C1 et le C2.

- 9.2. Modification de la répartition des charges des propriétaires (Ilot A) de parkings couverts au sous-sol afin qu'ils ne soient plus redevables des charges d'entretien et d'électricité de l'ensemble de l'immeuble C1 & C2 comme actuellement.

VOTE 15

Résultats des votes en quotités

- Abstentions : 0
- Oui : 44
- Non : 6.215

Pour 6.215 quotités, l'assemblée générale décide de ne pas modifier la répartition des charges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H55.

Toute remarque relative au présent procès-verbal doit être faite conformément à la loi (C.C.art 577-9 §1er)


GILLET
SECRETAIRE


KEMPENEER
PRESIDENT


H. THYEUX
SYNDIC